

SECTION CONSULAIRE
DEMANDE DE VISA AU MOZAMBIQUE

Heures de bureau (du lundi au vendredi): de 09h00 à 13h00

Toutes les nationalités se rendant au Mozambique doivent obtenir un visa d'entrée avant leur arrivée :
(Exceptions : Afrique du Sud, Angola, Botswana, Malawi, Maurice, Swaziland, Tanzanie, Zambie et Zimbabwe)

Les candidats doivent se conformer aux exigences suivantes et envoyer au courrier électronique officiel de la Mission Permanente :

a) **Copie du passeport** avec une validité minimale de six mois. Pour les étrangers résidant en Suisse : une copie du titre de séjour.

b) **Un formulaire** dûment rempli, fourni par la Section Consulaire. (Il est obligatoire d'inscrire la destination exacte du voyage, la date et la signature sur la 2ème page. Le visa doit être consommé dans les 60 jours après sa date d'émission.)

c) **Deux photos passport**

d) **Une copie de la réservation de vol**

e) **Visa touristique** : Une confirmation de la réservation d'hôtel pour la totalité du séjour au Mozambique

f) **Visa de visite** : Un écrit des conditions de responsabilité est exigé de la personne qui invite, qui doit être certifiée par un notaire local. Si l'hôte est mozambicain, une copie du passeport doit être incluse et s'il est étranger, un permis d'établissement doit également être présenté.

g) **Visa d'affaires**) : Une lettre d'invitation est requise de l'employeur ou de l'institution du demandeur (en Suisse) et une autre de l'institution au Mozambique organisatrice de l'événement, avec une copie de son Alvará (autorisation d'établissement).

h) **Passeport diplomatique, de service et laissez-passer** : Une note verbale de l'employeur du demandeur (en Suisse) et une autre de l'institution au Mozambique organisant l'événement.

i) **Visa humanitaire pour passeport non diplomatique** : Une note verbale, indiquant le motif de la demande et la durée prévue du séjour, extrait de casier judiciaire délivré par l'autorité compétente du pays de nationalité ou de dernière résidence du demandeur depuis au moins un an, traduit en portugais et légalisé en Suisse, Certificat médical, traduit en portugais et légalisé en Suisse.

j) **Travail avec durée** : Une note verbale indiquant le motif de la demande et la durée prévue du séjour, Certificat de casier judiciaire délivré par l'autorité compétente du pays de nationalité ou de dernière résidence du demandeur depuis au moins un an, traduit en portugais et légalisé en Suisse, Certificat médical, traduit en portugais et légalisé en Suisse, Certificat de Travail délivré par le Ministère du Travail.

k) **Tous les paiements doivent être effectués après l'approbation de la documentation (les candidats seront informés du moment où effectuer le paiement).** L'argent doit être déposé sur le compte de la Mission permanente du Mozambique : Désignation du compte **MINEC-RECEITA CONSULAR**, Numéro de compte **0215-218583.02V**, IBAN: **CH73 0021 5215 2185 8302 V** (UBS - BIC/SWIFT – **UBSWCHZH80A**). Veuillez envoyer la preuve de paiement **une fois que la documentation a été approuvée**. Après approbation, seules les candidatures payantes seront prises en compte. **Toutes les transactions sont irréversibles/non remboursables.**

l) Pour les passeports qui ne seront pas récupérés personnellement à la Mission : Veuillez joindre une enveloppe de retour affranchie (courrier recommandé C5 CHF 6.50 pour 2 passeports ; enveloppe C4 : CHF 7.50 pour 2 passeports) – **Pour plus d'informations sur les tarifs postaux, veuillez contacter la poste.**

NB : 1. Veuillez inclure votre ou vos numéros de téléphone au cas où nous aurions besoin d'éclaircissements.

2. La nouvelle liste de prix entrera en vigueur le **01.09.2019**.

LE NOUVEAU TABLEAU DE PRIX, CI-DISSOUS, EST EFFECTIF DEPUIS LE 01 SEPTEMBRE 2019

TYPE OF VISA	CHF	
	NORMAL	URGENT
VISAS D'ENTREE		
Visa diplomatique	Gratuit	
Visa visit Officielle	Gratuit	
Visa de courtoisie	Gratuit	
Visa humanitaire (diplomatique)	Gratuit	
Visa humanitaire	120.00	160.00
Visa de transit	120.00	160.00
Visa touristique (une entrée)	120.00	160.00
Visa touristique (entrée multiples)	320.00	370.00
Visa de visite	130.00	170.00
Visa de visite (entrée multiples)	340.00	380.00
Visa d'affaires	350.00	390.00
Visa d'affaires (entrée multiples)	370.00	410.00
Visa de travail	400.00	440.00
Visa permanente de court durée	560.00	600.00
Visa pour les activités d'investissement	560.00	600.00
MIGRATION		
Certificat d'urgence	120.00	160.00
INSCRIPTION CIVILE ET NOTAIRE		
Reconnaissance et authentification	100.00	140.00
Reconnaissance des étudiants	60.00	100.00
Déclaration	50.00	90.00
Procuration	100.00	140.00
Enregistrement de naissance	50.00	
Application siège de naissance après 3 mois	50.00	
Déclaration de mariage	100.00	

PROCESSUS DE DEMANDE DE VISA

1. Pour la demande initiale; tous les documents doivent être scannés et envoyés à l'adresse e-mail de notre ambassade mission.mozambique@bluewin.ch;
2. Nous transmettrons les documents aux autorités compétentes au Mozambique pour demander l'autorisation de délivrer le visa - c'est la période d'attente;
3. Une fois l'autorisation reçue, nous vous informerons d'envoyer votre passeport physique, deux photos de passeport, puis nous vous demanderons de procéder au paiement du visa;
4. Nous vous demanderons de nous envoyer une copie de la preuve de paiement;
5. Enfin, lors de la délivrance du visa vous serez avertis de venir le chercher, par contre ceux qui auront fourni une enveloppe-réponse affranchie au début de leur demande se verront renvoyer leur passeport par voie postale.